

L'immigration des Juifs en Belgique, 1840–1890

Analyse de données issues des dossiers de la Police des Étrangers

Jean-Philippe SCHREIBER et Jean-Louis SLACHMUYLDER

Résumé

Les archives de la Police des Étrangers, conservées aux Archives Générales du Royaume à Bruxelles, contiennent plusieurs centaines de milliers de dossiers se rapportant aux étrangers entrés sur le territoire belge de 1840 à 1914. Elles nous informent non seulement sur les individus fichés mais aussi sur leur famille, sur leur itinéraire de migrant et éclairent de multiples aspects de leur démographie. Jusqu'ici cette source de l'histoire de l'immigration, et donc aussi de l'histoire de l'immigration juive en Belgique, n'avait fait l'objet d'aucune évaluation critique ni d'investigation statistique.

Âge, sexe, profession, origine, assortiment matrimonial et composition du ménage, date d'arrivée et déplacements en Belgique, date de départ et destination ouvrent un vaste champ de recherche dont l'analyse exploratoire porte ici sur plusieurs échantillons. Cette analyse s'appuie sur une structuration en base de données informatisée. Elle a permis la saisie et divers traitements conduisant à des résultats concernant : *sex ratio*, âge moyen à l'arrivée, durée du séjour en Belgique, tri onomastique et accès à la nationalité belge.

Ces résultats permettent de discerner deux vagues principales d'immigration juive (1840–1880, 1880–1890) et deux catégories de migrants selon qu'ils manifestent ou non leur affiliation communautaire. Cette analyse permet ainsi de nuancer l'image trop monolithique du migrant souvent dépeinte par les historiens du judaïsme.

Abstract

A large number of excellent works have used, during these last years, the archives of the Foreigners Police (deposed at the General Archives in Brussels) in a biographical perspective. No one, however, aimed at exploring the major trends of migrations to Belgium in a quantitative perspective by means of this unique source. That has been done here for a singular issue: the Jewish immigrants in Belgium from 1840 to 1890.

The main fields of our research deal with the demography of the Jewish population in Belgium in the 19th Century. The following data were recorded from hundreds of individual files into a computerized database: age, sex, occupation, household, geographical and social mobility...

The preliminary results show two trends in the course of time (1840–1880 and 1880–1890) and two groups of immigrants: affiliated and disaffiliated. The social and cultural transformation of Western Jewry by geographical mobility and social integration thus led to the existence of a group of "sociological Jews", completely detached from the organized community.

It demonstrates how much Jewish life was steadily eroded by the departure of those for whom personal Jewishness had become a social inconvenience and helps to understand the issue of assimilation.

1. INTRODUCTION

Les archives de la Police des Étrangers, déposées aux Archives Générales du Royaume à Bruxelles, contiennent plusieurs centaines de milliers de dossiers se rapportant aux étrangers entrés sur le territoire de la Belgique entre 1840 et 1914. Ces dossiers révèlent des éléments d'information non seulement sur l'individu-titre mais aussi sur son conjoint et ses descendants directs. De plus, ils permettent de retracer les itinéraires de ces migrants et d'étudier leur démographie.

À ce jour, les archives de la Police des Étrangers n'avaient fait l'objet d'aucune approche statistique. Nous avons tenté de combler cette lacune, à la fois pour souligner l'intérêt de cette source d'informations aux yeux de l'historien ou du démographe et pour mettre en lumière l'évolution des caractéristiques sociologiques de

la population juive, principalement composée de migrants au XIX^e siècle.

L'élaboration d'une base de données et le traitement informatisé de celles-ci ont constitué un des objectifs majeurs de cette recherche et proposent une approche qui peut s'avérer applicable à l'étude d'autres populations figurant dans ce fonds d'archives. Les données recueillies ont ainsi été encodées à l'aide d'un programme. L'analyse a conduit à des traitements élémentaires et aux croisements de plusieurs variables, selon les possibilités offertes par la taille des sous-échantillons. Sur l'écran de saisie figurent les éléments suivants : sexe, âge, activité(s) professionnelles(s), lieu de naissance, lieu d'origine, composition familiale, date(s) d'arrivée en Belgique, date(s) de départ et destination(s) éventuelle(s), mobilité géographique interne.

Seuls les fichiers de la période 1840 à 1890 se sont révélés opérationnels. Ceux-ci permettent

néanmoins de préciser les contours de deux vagues d'immigration très différentes : celle de la période 1840–1880 et celle de la période 1880–1890. Cette dernière correspond à l'arrivée des Juifs d'Europe de l'Est et présente des caractéristiques qui se maintiennent plus tard (les dossiers contiennent en effet de très nombreuses données relatives aux années postérieures à 1890).

Parmi les résultats, retiendront ici plus particulièrement notre attention l'âge moyen des immigrés à l'arrivée en Belgique, leurs professions, origines et assortiments matrimoniaux (endogamie-exogamie), la durée moyenne de leur résidence en Belgique, leur mobilité géographique externe, leur mobilité interne en Belgique et au sein des deux plus grandes concentrations de population juive : Bruxelles et Anvers.

Alors que de nombreux historiens du judaïsme décrivent un groupe homogène dans leurs analyses sociodémographiques (Lestschinsky, 1960), cette étude nous suggère que le judaïsme contemporain (c'est-à-dire postérieur à l'émancipation, qui voit l'effritement progressif des structures communautaires juives traditionnelles) ne peut être analysé qu'en distinguant clairement le groupe des Juifs « sociologiques » de ceux qui manifestent une affiliation communautaire — et que nous avons déjà étudiés précédemment (Schreiber, 1995). Soit, en ce qui concerne ces derniers, les membres des communautés religieuses et de leurs réseaux, au centre de la communauté juive organisée, par opposition à ceux qui, à la périphérie, n'expriment pas leur judaïsme à travers cette dimension — ou s'en sont éloignés.

La comparaison des indicateurs statistiques et des éléments qualitatifs associés montrent la diversité des comportements selon l'appartenance des individus à l'un ou l'autre de ces groupes. Cette diversité rend encore plus complexe l'appréhension du phénomène juif pour la recherche sociohistorique (Schnapper, 1987).

2. MATÉRIEL ET MÉTHODE

2.1. L'échantillon

Les Archives Générales du Royaume (A.G.R.) se trouvent dépositaires du Fonds « Sûreté Publique » (1830–1914) transmis par le Ministère de la Justice. Ce fonds contient des centaines de milliers de dossiers individuels de la Police des Étrangers. À ce jour et à notre connaissance, ces dossiers n'ont été exploités par des historiens

que dans une perspective exclusivement biographique. Sont plus particulièrement célèbres les monographies consacrées aux proscrits du Second Empire réfugiés en Belgique, parmi lesquels Victor Hugo, et les biographies de militants du mouvement ouvrier comme Karl Marx, qui ont souvent puisé dans ces dossiers une part de leurs informations.

Or, pour la première fois, ce matériel d'une très grande richesse est ici traité dans une perspective quantitative. Plus encore que la méthode appliquée, l'intérêt que présente ce fonds pour les historiens et démographes a guidé notre démarche. Les dossiers conservés ici permettent en effet d'élargir considérablement les perspectives au-delà des renseignements fournis par les dossiers semblables conservés dans les archives communales. Ils apportent des éléments tant qualitatifs que quantitatifs et surtout multiplient le nombre de variables étudiées dans les sources « classiques » : registres paroissiaux, registres de l'État-Civil, registres de la Population ou registres des Étrangers (Stengers, 1978).

La richesse de ce fonds et ses potentialités nous sont apparues à l'occasion d'une recherche sur l'immigration juive en Belgique. L'immense majorité de la population juive résidant en Belgique en 1914, estimée alors à quelque quarante mille individus, résultait en effet de l'émigration juive vers notre pays depuis 1830 (à cette date, environ deux mille cinq cents Juifs vivaient en Belgique). C'est pourquoi nous avons eu recours au fonds de la Police des Étrangers pour cerner les caractéristiques de cette population juive et les comparer aux connaissances accumulées jusqu'ici sur le judaïsme communautaire (Schreiber, 1995 ; Schreiber, 1996). Notre démarche fut guidée par l'hypothèse, à évaluer, qu'il serait possible de distinguer la personnalité respective de deux groupes susceptibles de présenter, outre des traits communs, des différences considérables (Schreiber, 1995 : 29–32). Il s'agit d'une part du judaïsme « sociologique », exclusivement défini par son appartenance présumée au judaïsme et, d'autre part, du judaïsme « communautaire » défini par l'affiliation à la communauté religieuse — étant entendu que la pluralité des motifs de cette affiliation dépasse le cadre des pratiques strictement religieuses (Bok, 1973 ; Schreiber, 1996 : 97–99).

L'adhésion au judaïsme des individus issus du groupe des Juifs « communautaires » ne souffrant aucune discussion, l'identification des immigrés présumés appartenir au groupe des Juifs « sociologiques » présentait une difficulté

méthodologique, tant en ce qui concerne l'origine juive de ces personnes que la perpétuation de leur adhésion au judaïsme. Les critères pris en considération s'inscrivent, en terme qualitatif, dans la problématique générale des formes qui marquent l'identité des Juifs au XIX^e siècle au lendemain de leur émancipation légale (Schreiber, 1994). D'une part, les données fournies par les fiches biographiques individuelles ont permis (par la mention du prénom et des patronymes des parents, par la profession, etc.) de déceler l'origine juive avec une marge d'erreur assez réduite, corrigée ensuite lors de la lecture des dossiers. D'autre part, la pratique de l'endogamie — en l'occurrence le mariage entre conjoints juifs ou d'origine juive, selon les principes repris ci-dessus — a servi, par hypothèse, de critère pour définir le maintien d'une appartenance non formalisée au judaïsme.

La première étape de notre démarche fut la description du matériel conservé aux A.G.R. Plusieurs centaines de milliers de dossiers y sont déposés, allant des numéros 69 à 999 999. Ils concernent des migrants entrés en Belgique entre 1840 et 1914 et contiennent évidemment des informations qui débordent des limites de cette période : ils décrivent l'itinéraire de l'individu en Belgique (jusqu'à son éventuel départ ou à un moment déterminé de son existence) ainsi que celui de son conjoint ou de ses descendants directs. Le classement de ces dossiers, dont le volume est très variable, suit un ordre globalement chronologique mais comporte cependant des anachronismes. À titre d'exemple, un même numéro est parfois réattribué à un nouveau dossier après la clôture de l'ancien. S'impose ainsi, pour le dépouillement systématique des dossiers, la consultation du fichier alphabétique qui leur sert d'index (voir annexe).

La description de l'état du fichier reprise en annexe montre bien que la section numérotée 500 000 et au-delà, soit approximativement les années postérieures à 1890, n'est pas exploitable en l'état actuel de son classement. Il est à craindre qu'elle ne le soit jamais. Nous avons dès lors dû nous résoudre à n'opérer qu'avec le premier fichier qui couvre donc les seules années 1840 à 1890. Néanmoins, l'analyse des années quatre-vingt permet de dessiner les premiers contours de la vague d'immigration en provenance d'Europe orientale, contours qui se renforcent dans la période 1891–1914. Ensuite, les informations issues des dossiers examinés, qui vont bien au-delà de 1890, permettent également de décrire quelque peu la situation au

cours des deux décennies d'avant-guerre. Enfin, la série postérieure à 500 000 fut exploitée, dans les limites de ses possibilités, pour l'enquête biographique menée en parallèle.

2.1.1. Caractère aléatoire de l'échantillon

En préparation de l'analyse statistique, nous avons appliqué la méthode ci-dessous. Le fichier 0 à 500 000 est constitué de 252 boîtes. Pour construire notre échantillon, nous avons retenu un fichier sur dix (25 boîtes), soit 15 773 fiches individuelles. Un total de 584 fiches par fichier en moyenne. Ceci nous permet d'estimer à environ 150 000 le nombre total de fiches (584×252 fichiers = 147 168 noms) figurant dans la série 0 à 500 000. Nous ne pouvons préciser quel critère a présidé à l'élimination d'une grande partie des dossiers par la Sûreté et biaise très vraisemblablement notre enquête.

Dans les 25 fichiers retenus, nous avons identifié 578 fiches renvoyant à des dossiers susceptibles de concerner des personnes d'origine juive. Ce repérage fut guidé par les éléments qui figurent sur la fiche en résumé du dossier : le nom, le prénom, le lieu de naissance et, quelquefois, l'activité professionnelle, les patronymes des parents ou des conjoints. Soit au total, 578 fiches sur 15 773 fiches de l'échantillon qui constitue lui-même 10 % environ de l'ensemble du fichier. On peut ainsi en conclure qu'en moyenne, par fichier, 21,4 fiches renvoient à des dossiers « juifs », soit 5 400 fiches « juives » environ (en réalité 5 393) sur l'ensemble des numéros 0 à 500 000, soit 3,66 % du total.

Deux remarques s'imposent toutefois. D'abord les fiches étant individuelles, parfois plusieurs renvoient à un même dossier. Les chiffres présentés ici ne permettent donc que de caractériser l'échantillon et ne peuvent être transposés à la population juive dans sa globalité. Ensuite, chaque dossier contient des informations sur un à dix individus. Ceux-ci ne sont pas toujours repris dans le fichier alphabétique qui ne mentionne que le titulaire principal, quelquefois son conjoint et plus rarement un ascendant ou un descendant. Ainsi construit, l'échantillon retenu présente une toute autre composition.

En effet, la démarche menée sur la base des fiches alphabétiques ne constitue qu'une première étape. L'application de critères peu sélectifs, en reprenant toute fiche qui offrait au moins un doute, avait retenu un grand nombre d'individus qui n'appartiennent pas au groupe

que nous observons. C'est donc par la lecture des dossiers, et en affinant sur la base des éléments très précis qu'ils contiennent, que nous avons pu constituer l'échantillon final. Subsistent encore quelques cas douteux que nous avons finalement éliminés. En phase ultime, sur un total de 492 dossiers demandés en consultation, 48 n'étaient plus conservés, 21 concernaient des cas douteux et 129 des individus très vraisemblablement non juifs. Ainsi 315 dossiers constituent l'échantillon observé, soit 727 immigrés.

Dans chaque dossier, nous avons extrait les personnes enregistrées par les services de la Sûreté pour un ou plusieurs séjours sur le territoire belge, ainsi que leurs descendants de la première génération ayant fait l'objet d'une enquête. Pour chacune, nous avons établi une fiche mentionnant les indications d'ordre statistique : sexe, âge, activité(s) professionnelle(s), lieu de naissance, lieu d'origine, composition familiale, date(s) d'arrivée en Belgique, date(s) de départ et destination éventuels, mobilité géographique interne, naturalisation. Cette fiche contient aussi des remarques et des éléments d'ordre qualitatif ainsi que le patronyme de l'individu et de ses parents.

Une difficulté méthodologique se présentait néanmoins : l'étude de cet échantillon aléatoire permettait de situer le groupe juif par rapport à l'ensemble de l'échantillon total (pour rappel : 15 773 noms). Cependant à l'intérieur du groupe juif, c'est-à-dire l'échantillon considéré pour lui-même, il peut être estimé comme moins représentatif. Le choix arbitraire d'un fichier sur dix dans le classement alphabétique ne rend pas compte de la diversité de cette population ou surestime une partie de celle-ci. Certains patronymes courants, et donc certaines origines, figurent dans l'échantillon mais d'autres, tout aussi fréquents, en sont absents.

Pour évaluer ce biais, nous avons entrepris de constituer un second échantillon à observer, faisant office de groupe de contrôle. Il est construit sur la base du fichier alphabétique se rapportant à des patronymes classiques, en excluant les fiches déjà présentes dans le premier échantillon car une double présence aurait pour effet de fausser le résultat statistique. Ici, l'échantillon total se composera de l'ensemble du fichier, sans sélection préalable. Toutefois, par manque de temps, nous avons limité à ce jour non l'enquête elle-même mais le traitement statistique des données aux dossiers inférieurs au numéro 300 000. Pour cette raison, l'échantillon semi-aléatoire ne comprend actuellement que des

dossiers numérotés entre 0 et 300 000, c'est-à-dire, à peu de choses près, les années 1840-1875. Le contrôle par le biais du fichier semi-aléatoire ne pourra donc s'effectuer ici, mais les résultats déjà accumulés montrent bien la validité de l'échantillon aléatoire.

2.2. L'approche informatique

Les données issues des A.G.R. s'organisent en une quarantaine de variables portant sur quelques milliers d'individus répartis en plusieurs lots à traiter séparément. La programmation s'est assigné la réalisation de deux objectifs : gestion des données et production de statistiques ainsi que de tris.

La structure des informations et le souci de faciliter leur encodage ont guidé notre choix vers une programmation orientée base de données. La rédaction d'un logiciel répondant à une demande spécifique permet ainsi de limiter la saisie aux seules questions pertinentes, de contrôler les éléments introduits, de développer des procédures modulaires et de mettre plusieurs bases en relation. Le programme rend la saisie très confortable pour l'utilisateur car il le décharge de nombreuses opérations élémentaires impliquant la maîtrise des instructions interactives et de leur syntaxe. Le dialogue avec la machine devient alors très convivial et se réduit au strict nécessaire.

Notre choix s'est naturellement porté sur un langage de programmation interprété de type *dBase*. Il offre à la fois la souplesse et la simplicité requises pour ce genre d'application : configuration aisée de l'écran et du masque de saisie, procédures prédéfinies pour l'indexation, le tri et les comptages, large éventail de fonctions prédéfinies exploitables aussi bien en interactif qu'en programmation.

Le programme destiné à la création, la correction et la sélection des enregistrements, réunit l'ensemble des variables (champs d'une base de données) sur un même écran visualisant le contenu de la fiche individuelle. La majorité des variables sont groupées dans les champs d'un premier fichier. Toutefois, certaines informations, en particulier celles qui caractérisent les résidences successives, présentent un nombre d'occurrences variant d'une fiche à l'autre. Elles sont enregistrées dans un fichier de gestion distinct maintenu en relation avec la première base.

La perspective des traitements statistiques exige le contrôle des descripteurs désignant les

lieux et les professions. Pour les professions, fut établie une codification préalable destinée à interdire les synonymies. Pour les lieux, l'introduction d'un nouveau terme est soumise à la confirmation de l'encodeur et provoque son enregistrement dans un fichier destiné à ce contrôle.

Au total le logiciel de gestion fait intervenir une demi-douzaine de fichiers de données ainsi que plusieurs dizaines de petites procédures de saisie et de contrôle. L'appel à ces procédures est automatique et demeure complètement invisible à l'utilisateur.

La production des tris s'obtient sur une seule instruction précisant l'ordre des variables qui y participent. Il en est de même pour la sélection des fiches répondant à un ou plusieurs critères. Les comptages, même ceux croisant les valeurs de deux variables, n'exigent qu'un travail de programmation mineur par rapport à la rédaction du logiciel de gestion.

Pour l'analyse statistique, nous nous sommes limités aux approches univariée et bivariée. L'organisation des fichiers et la nature des variables permettent d'envisager une analyse multivariée, en particulier une analyse factorielle des correspondances multiples. Toutefois nous y avons renoncé car la faible taille des échantillons, les lacunes de l'information, la méthode d'échantillonnage elle-même et la disparité des effectifs d'une période à l'autre n'auraient conduit qu'à des résultats difficilement interprétables et sujets à de nombreux correctifs impossibles à évaluer. De plus la factorisation dans la métrique barycentrique de l'analyse des correspondances fait ici la part trop belle aux observations cumulant des traits rares et au poids des données lacunaires. Le caractère très synthétique des graphiques factoriels présente aussi le danger de ne pouvoir revenir aisément à la documentation initiale.

C'est pourquoi nous avons ici préféré produire des tris mettant en évidence des corrélations où interviennent jusque trois et quatre variables. L'historien peut alors facilement apprécier sur le fichier trié la pertinence de ces corrélations à la lumière du contexte historique et de sa propre méthode d'échantillonnage.

En regard du traitement manuel, le gain de temps est considérable depuis la saisie des données jusqu'aux statistiques finales où il devient encore plus net. Par ailleurs, l'approche informatique propose une norme de description qui peut rendre plus aisées les comparaisons avec d'autres phénomènes migratoires.

3. PREMIERS RÉSULTATS

Le traitement et l'analyse de ces données — nous retiendrons ici quelques exemples d'applications avec une ou plusieurs variables — révèlent un profil sociologique des immigrés juifs sensiblement différent de celui qui semble émerger des estimations et de l'analyse des organes communautaires, même si dans ce dernier cas nous possédons plus d'éléments qualitatifs que d'indicateurs statistiques (Schreiber, 1995). En effet l'échantillon présenté, à défaut d'être représentatif — il serait même malaisé de préciser de quelle population car le groupe des Juifs sociologiques reste extrêmement difficile à cerner — comprend des individus qui, vivant volontairement ou involontairement en marge des réseaux communautaires, ne sont pas pris en compte par ceux-ci.

3.1. À l'arrivée

Premier exemple, le taux de masculinité de l'échantillon est toujours nettement supérieur à 50 % entre 1840 et 1890. L'immigration est bien en majorité masculine. Pour les deux périodes où l'effectif statistique est suffisant, ce rapport s'élève à 69,4 % (1870–1879) et 61,9 % (1880–1889) en faveur des hommes. Cette dernière décennie connut certes une abondante immigration familiale — alors qu'auparavant elle était en majorité individuelle — mais révèle aussi celle de nombreux célibataires masculins et de conjoints masculins isolés. En effet les effectifs les plus importants se situent à la fin de la décennie et la prépondérance masculine dans l'immigration familiale s'explique alors par le retard de l'arrivée des femmes et des enfants sur les hommes. Ce décalage atteint souvent plusieurs années dans le cas des immigrés de Russie. Ainsi après 1890, même si les effectifs de l'échantillon demeurent faibles, il s'agit très majoritairement de femmes, des épouses figurant dans le dossier de leur mari mais dont l'arrivée est postérieure.

L'âge moyen à l'arrivée des immigrants est calculé sur les individus de l'échantillon dont nous connaissons une première date d'arrivée dans le pays. Il montre une relative stabilité entre 1840 et 1870 (de 20,7 à 22,6 ans) puis une nette augmentation durant les deux décennies suivantes : 26,9 ans de 1870 à 1879 et 29,2 de 1880 à 1889. Ceci permet de supposer que l'immigration de proximité est le fait d'individus jeunes et très mobiles, en quête d'un emploi,

d'une formation ou d'un avenir économique meilleur. L'immigration des années ultérieures, particulièrement à partir des années quatre-vingt, met en mouvement des familles fuyant les difficultés politiques et économiques de leur pays d'origine ou des pères de famille préparant l'établissement de leur ménage en Belgique par une stabilisation de leur emploi. La distinction par sexe plaide dans le même sens. En effet, l'âge moyen des femmes à l'arrivée durant les décennies soixante-dix et quatre-vingt dépasse légèrement celui des hommes : 27,5 et 29,8 pour 26,6 et 28,9 ans. Enfin, ces données sont également à mettre en relation avec l'évolution de l'âge au mariage, de plus en plus tardif (Bachi, 1976; Ritterband, 1981).

3.2. Les origines

Nous avons pu identifier les lieux de naissance des localités d'origine où le migrant a vécu le plus longtemps entre son départ du lieu de naissance et son arrivée en Belgique. On remarque ainsi, dans la mesure où les déclarations enregistrées étaient bien sincères, que le trajet vers la Belgique succédait souvent soit à une émigration vers une localité urbaine proche du lieu de naissance, soit à une première émigration vers une autre région ou un autre pays, fréquemment l'Allemagne ou la France.

Le décompte des lieux de naissance des immigrés de la première génération, arrivés en Belgique entre 1840 et 1890, indique que plus d'un tiers d'entre eux sont nés aux Pays-Bas (35,97 %). Viennent ensuite, dans l'ordre des fréquences, des lieux de naissance situés en Allemagne (15,31 %), en Russie (9,16 %), en Autriche-Hongrie (8,05 %) et en France (6,25 %). La Grande-Bretagne, la Turquie et le Luxembourg représentent chacun moins de 3 % des lieux de naissance.

Apparaissent aussi des écarts notables à l'intérieur de chaque pays. Dans le cas de l'Allemagne et des Pays-Bas, même si dominant très nettement des localités rhénanes et Amsterdam respectivement, on remarque une large dispersion dans toutes les régions. C'est le cas aussi en Russie dans la zone de résidence imposée à la population juive même si, avant 1880 tout au moins, Varsovie s'impose comme région de naissance par excellence¹. Par contre en France,

les Juifs proviennent en très grande majorité du Bas-Rhin (la partie septentrionale de l'Alsace), de Paris et, dans une moindre mesure, des départements de la Lorraine.

Le relevé des régions d'origine permet aussi d'évaluer les déplacements antérieurs à l'émigration vers la Belgique. Il indique des flux complexes à l'intérieur de chaque pays — c'est la redistribution des populations juives en Allemagne et aux Pays-Bas — ainsi qu'entre pays — presque toujours d'Est en Ouest. On constate en particulier une forte mobilité entre les provinces des Pays-Bas et Amsterdam (Van Praag, 1972). Par ailleurs, des immigrés de Bavière ont déjà séjourné aux États-Unis ou en Grande-Bretagne (Barkai, 1985; Glanz, 1947–1948; Mostov, 1978). Des Hollandais et des Alsaciens ont séjourné auparavant en France, généralement à Paris (des Alsaciens qui sont évidemment allemands à partir de 1870).

Si l'on compare ces chiffres à ce que nous savons du judaïsme d'affiliation, il est clair que dans ce dernier cas la part de Juifs nés aux Pays-Bas et en Allemagne est encore plus importante et que près de 15 % de ce groupe est constitué d'individus nés en Belgique (Schreiber, 1996 : 228–229).

3.3. Professions et mobilité professionnelle

Les immigrants de la première génération, pour lesquels une ou plusieurs activités professionnelles sont enregistrées, indiquent à nouveau un contraste très net entre la situation qui prévalait avant 1880 et celle des années quatre-vingt. Peu d'ouvriers salariés immigreront jusqu'en 1880 mais plutôt des colporteurs (54,5 % de l'ensemble des migrants entre 1860 et 1869, 25,8 % entre 1870 et 1879) et des négociants (23,5 % entre 1850 et 1859, 12,1 % puis encore 15,1 % entre 1860 et 1869 et entre 1870 et 1879) — sans compter les marchands (quoique la distinction entre marchands et négociants ou entre le négoce et le détail soit souvent aléatoire), industriels et banquiers. Après 1880, si des colporteurs gagnent toujours la Belgique malgré un fléchissement (16 %), arrivent en majorité des ouvriers sans lien avec le secteur du diamant (13 %) et surtout des ouvriers diamantaires (9,6 %) ainsi que des négociants diamantaires (9,2 %). Pour l'ensemble

¹ On se rappellera qu'entre la fin du XVIII^e siècle et la Première Guerre mondiale, la Pologne fut démembrée par ses puissants voisins, qui se partagèrent ses territoires; les

zones les plus peuplées par les Juifs appartenaient donc à la Prusse, à l'Autriche-Hongrie — la Galicie — et à la Russie — notamment Varsovie.

de la période 1840–1890, les professions liées au commerce rassemblent 55,7 % de l'effectif.

L'examen de la mobilité professionnelle des immigrés de la première et de la deuxième génération indique les mutations enregistrées de leur activité, principalement de colporteur à marchand ou négociant, de représentant de commerce à marchand ou négociant, d'employé à marchand ou négociant (il s'agit généralement d'employés de commerce) et d'ouvrier diamantaire à négociant diamantaire. Par contre, une grande stabilité, qui n'exclut évidemment aucune mobilité à l'intérieur de ces groupes, marque les négociants, négociants diamantaires et professions libérales.

Dans le cas des Juifs affiliés aux communautés religieuses, on observe par contre une répartition socioprofessionnelle qui se situe toujours majoritairement dans les secteurs liés au commerce mais concerne aussi d'autres branches d'activité. Il n'y a ainsi plus guère de colporteurs dès avant 1880 et même plus du tout après cette date. En revanche on retrouve nombre de négociants, d'employés (essentiellement dans des firmes commerciales) et des représentants de commerce (Schreiber, 1996 : 228–229).

La répartition par régions de naissance et catégories professionnelles des immigrés de l'échantillon aléatoire peut approximativement se résumer comme suit. Les négociants sont en majorité originaires des États de l'Allemagne. Les colporteurs proviennent en grande majorité de Hollande et, pour le reste, de l'Europe orientale. L'origine des rentiers, des employés et des ouvriers demeure extrêmement diverse. Il en va de même pour les marchands, quoiqu'avec une relative prépondérance des Hollandais. Les négociants diamantaires viennent presque tous de Russie, de Galicie et de l'Empire ottoman. Enfin, les ouvriers diamantaires proviennent des Pays-Bas et de l'Europe orientale.

3.4. Endogamie et exogamie

Ici encore, les pratiques sont radicalement différentes avant et après 1880. Bien que le taux de mariages mixtes, c'est-à-dire d'unions entre un conjoint juif et un conjoint non juif (Schreiber, 1995 : 292–294), de l'ordre de 6 à 7 %, reste relativement stable même au-delà des années quatre-vingt, il ne faut sans doute pas voir là une pratique répandue parmi les Juifs de l'Est mais plutôt la conséquence du poids démographique de la deuxième génération et du taux élevé de mixité parmi les remariages d'immigrants arrivés

précédemment (20 % entre 1880 et 1889 pour les remariages). Ces mariages mixtes sont le fait d'hommes autant que de femmes, essentiellement d'origine hollandaise et, dans une moindre mesure, allemande, française et belge. Seuls trois mariages mixtes de Juifs russes ont été relevés sur l'ensemble de l'échantillon, nombre dérisoire eu égard au total.

Un taux élevé de remariages caractérise les années 1850 à 1880 (de 12 à 14 % de l'ensemble des unions). Après 1880, il tombe à 4 %. Ces chiffres sont néanmoins à nuancer par le fait que ces remariages sont souvent provoqués par le décès du conjoint. Le phénomène est moins marqué durant la décennie 1880–1889. Toutefois les divorces deviennent aussi nettement moins fréquents à cette période.

Enfin, si les Hollandais se marient généralement entre eux, ce phénomène est moins prononcé chez les Allemands et les Français dont l'immigration demeure plus individuelle que familiale. Quant aux Galiciens et aux Russes, ils se sont le plus souvent déjà mariés dans leur région d'origine. Les mariages célébrés ici entre Juifs russes ne sont généralement que des légalisations de mariages célébrés religieusement en Russie mais non reconnus par la loi belge. Souvent, d'ailleurs, ces conjoints sont déjà parents de plusieurs enfants. On observe des corrélations entre les lieux de naissance respectifs des époux. Les immigrés nés aux Pays-Bas et en Europe orientale ont généralement épousé un conjoint originaire du même lieu ou de la même région. Ceux nés en Allemagne, en France ou en Belgique n'ont que très rarement, voire pratiquement jamais, de conjoints originaires du même lieu.

3.5. La mobilité géographique externe et interne

Gérard Noiriel évoque l'extraordinaire « *turn-over* » qui caractérise l'immigration en période d'expansion économique. Ceci nous paraît encore plus vrai pour le XIX^e siècle où l'immigration est principalement individuelle et non collective. On ne peut faire la part

« entre ce qui relève des déplacements intérieurs, d'une entreprise à l'autre ou d'une région à l'autre, les départs pour d'autres pays d'immigration et les retours définitifs, souvent préludes à de nouveaux départs. Au *turn-over* des immigrants désenchantés, il faut ajouter l'instabilité des professionnels du voyage, les champions

Lieu de résidence	1840–1879	1880–1909	1910–1914	Total
Anvers section 1	3	8	0	11
Anvers 2	6	50	0	56
Anvers 3	9	22	1	32
Anvers 4	19	47	1	67
Anvers 5	3	19	2	24
Anvers 6	11	260	20	291
Anvers 7	2	6	0	8
Anvers 8	0	13	1	14
Anvers 9	0	1	0	1
Berchem	0	10	6	16
Borgerhout	2	22	7	31
Bouchout	0	2	0	2
Anvers non précisé	10	12	1	23
Total	65	472	39	576

Tabl. 1 – Lieux de résidences des immigrants juifs, chiffres bruts (par période)
Agglomération anversoise

Lieu de résidence	1840–1879	1880–1909	1910–1914	Total
Anderlecht	30	201	4	235
Bruxelles section 1	5	5	0	10
Bruxelles 2	34	19	0	53
Bruxelles 3	47	87	2	136
Bruxelles 4	5	17	0	22
Bruxelles 5	26	56	0	82
Bruxelles 6	6	18	0	24
Bruxelles 7	14	47	2	63
Bruxelles 8	18	23	3	44
Bruxelles 9	3	9	2	14
Bruxelles 10	0	1	3	4
Bruxelles 11	0	7	0	7
Etterbeek	1	3	0	4
Forest	0	3	0	3
Ixelles	7	10	4	21
Laeken	2	7	1	10
Molenbeek	7	22	1	30
Schaerbeek	7	54	8	69
Saint-Gilles	6	59	3	68
Saint-Josse	10	42	2	54
Uccle	0	1	0	1
Watermael	0	2	0	2
Bruxelles non précisé	7	8	2	17
Total	235	701	37	973

Tabl. 2 – Lieux de résidences des immigrants juifs, chiffres bruts (par période)
Agglomération bruxelloise

du *Wandertrieb*, sans cesse à la recherche d'une nouvelle qualification, d'un nouvel emploi plus gratifiant, de nouvelles aventures.»

(Noiriel, 1988 : 153–154)

Des micromobilités modulent le mouvement général de l'émigration aussi bien dans le

pays d'origine que dans le pays d'accueil. De plus, ces parcours aux orientations multiples se doublent de mobilités entre États avant l'émigration vers la Belgique et quelquefois d'une mobilité internationale postérieure à l'installation dans notre pays. On examinera ici d'abord

cet aspect, en soulignant qu'il ne s'agit pas d'un transit mais bien d'immigrants qui se sont établis dans le pays avant de le quitter ensuite — et quelquefois d'y revenir. On observe ainsi dans 14,5 % des cas un retour suivi d'un second départ, voire quelquefois d'un troisième. Les cas nombreux d'enfants nés aux États-Unis ou en Amérique du Sud en témoignent. Pour l'ensemble de l'échantillon, soit un effectif de 131 immigrants qui repartent, la durée moyenne de leur résidence en Belgique s'élève à 7,3 ans.

Cette ré-émigration suit rarement une direction d'Ouest en Est — à peine 10 % des destinations. Les autres destinations (90 %) se répartissent entre pays frontaliers (France, Pays-Bas, Luxembourg) et destinations transmanches ou transatlantiques (Grande-Bretagne, États-Unis, Argentine, Uruguay et Mexique). Enfin, dans un tiers des cas environ, il s'agit de retours vers la zone d'origine.

Les immigrants de notre échantillon sont aussi recensés selon leurs lieux de résidences successives en Belgique — on en a retenu six au plus par individu, pour autant qu'il s'agisse d'un séjour prolongé. Les résidences les moins fréquentes ne sont reprises que pour mémoire. Un échantillonnage différent aurait identifié d'autres lieux d'établissement comme l'atteste le groupe de contrôle où apparaissent des localités comme Alost, Herstal, Jette ou Malines par exemple. Leur diversité indique néanmoins une certaine dispersion de la résidence des immigrants juifs que les indications statistiques des Communautés religieuses ne permettent pas d'entrevoir — avec cette restriction qu'il s'agit souvent soit de villes soit de communes qui en forment les faubourgs.

Globalement, une majorité d'occurrences se situent, pour toute la période étudiée, à Anderlecht, dans la sixième section administrative de la ville d'Anvers (le « quartier juif »), dans la troisième section de Bruxelles (à proximité de la gare du Midi, mais à l'intérieur du Pentagone) et à Liège. Peu d'immigrants s'établissent à Arlon et Namur, suggérant une certaine stabilité démographique — voire un vieillissement — de ces deux communautés. Par contre, les communes suivantes accueillent de nombreux immigrants : Anvers (les sections deux à cinq en plus de la sixième, soit le Kipdorp, le Meir, le marché du Vendredi et les quartiers de Stuyvenberg et de Saint-Amand) et ses faubourgs (Borgerhout et Berchem), Bruxelles (cinquième et septième section en plus de la troisième, à savoir les

quartiers de la Monnaie et du Parc) et les communes qui l'entourent (Ixelles, Schaerbeek, Saint-Gilles, Saint-Josse et Molenbeek, qui n'apparaît pas autrement), Gand et Charleroi — où l'on peut s'étonner de ne pas voir se constituer une Communauté organisée, au regard du nombre des immigrants qui s'y installent.

À l'examen des données par période, deux constats s'imposent. D'une part émergent, outre Anderlecht où les immigrants juifs arrivent dès les années soixante, trois destinations anciennes de l'immigration juive : la quatrième section d'Anvers (le marché du Vendredi), les deuxième, troisième et cinquième sections de Bruxelles (les quartiers des Marolles et de la Monnaie). Il y a donc manifestement un déplacement important à l'intérieur des villes, particulièrement à Anvers. Ceci sera confirmé par l'analyse de la mobilité interne. D'autre part, si les résidences postérieures à 1910 ne sont mentionnées que pour mémoire, elles montrent bien la formation de nouveaux quartiers dans les villes, notamment la huitième section à Anvers (première mention en 1880), très excentrée, ainsi que les neuvième, dixième et onzième sections de l'Est et du Sud-Est de Bruxelles où se font domicilier des immigrants bourgeois et petits-bourgeois (tableaux 1 et 2).

La résidence principale des immigrants de l'échantillon a retenu notre attention. Nous avons identifié la localité où l'individu fut domicilié le plus longtemps, la considérant comme sa résidence principale dans le pays (tableau 3). En regroupant par agglomération, Bruxelles, où la

Lieu de résidence	%
Anderlecht	8,7
Anvers	42,8
Arlon	1,3
Berchem	0,4
Borgerhout	1,7
Bruxelles	24,9
Charleroi	0,4
Etterbeek	0,8
Grammont	0,8
Ixelles	1,3
Liège	3,5
Molenbeek	0,8
Mons	0,4
Schaerbeek	3,4
Saint-Gilles	3,4
Saint-Josse	3,4

Tabl. 3 — Lieux de résidences principales des immigrants juifs, 1840–1890 (en pourcentage de l'effectif total : 229 individus).

population juive est beaucoup plus dispersée, dépasse de peu Anvers (46,7 % contre 44,9 %). Nous soulignons toutefois que la prise en compte des première et deuxième générations d'immigrants biaise le résultat. En effet, un tableau complet de la population juive de Belgique mentionnerait de nombreuses résidences principales à Gand. Si elles n'apparaissent pas ici, c'est que la population juive de Gand est très largement issue d'immigrants arrivés avant 1840, dont l'entrée dans le pays n'a dès lors pas été enregistrée par la Police des Étrangers.

L'étude de la mobilité géographique interne des immigrants juifs en Belgique, à travers le même échantillon, indique une assez grande stabilité, même si, comme pour l'ensemble de la population au XIX^e siècle, interviennent de fréquents changements de domicile. De plus, la prise en compte des fréquences les plus élevées tend à occulter les mobilités à courtes distances, comme celles de Bruxelles-Ville vers ses communes suburbaines, les échanges entre Gand et Anvers ainsi que de Schaerbeek et Saint-Josse vers Bruxelles. Le déplacement d'une première vers une deuxième résidence, dans les principales communes habitées par des immigrants juifs, montre les résultats suivants — on n'a retenu que des effectifs suffisants : d'Anderlecht vers Bruxelles, Anderlecht et Liège ; d'Anvers vers Anvers (très majoritairement) et Bruxelles ; de Bruxelles vers Bruxelles et Anderlecht ; de Liège vers Liège, Bruxelles et Anderlecht.

De la deuxième à la troisième résidence, dominant les mouvements d'Anderlecht vers Bruxelles, d'Anvers vers Anvers, Bruxelles et Borgerhout, de Bruxelles vers Bruxelles et Anderlecht, de Liège vers Liège.

Il en va de même, en règle générale, des changements ultérieurs de résidences qui amplifient ces mouvements. Ainsi la plupart des déplacements se font à l'intérieur d'une même agglomération — avec cependant une plus grande stabilité à Anvers et Liège — et esquissent deux flux de sens contraires. En effet, certains changements de résidences indiquent une ascension sociale, d'autres la recherche de loyers plus modestes en période de crise — comme les déplacements d'Anvers vers Borgerhout et de Borgerhout vers Anvers.

Même si les deux groupes peuvent ici difficilement faire l'objet d'une comparaison, la répartition des affiliés à la communauté israélite de Bruxelles à la fin du siècle montre bien, malgré le fait qu'il s'agit d'immigrés récents, qu'ils

appartiennent vraisemblablement aux classes moyennes et que la localisation dans les quartiers populaires de la ville et des faubourgs est bien moins patente ici qu'elle ne l'est pour la population juive immigrée dans son ensemble.

La plupart des affiliés résident en effet à Schaerbeek ou Saint-Gilles et, dans une moindre mesure, Anderlecht et Ixelles pour les communes situées en dehors du périmètre de la ville de Bruxelles. À l'intérieur de celle-ci, on les retrouve surtout dans les cinquième, troisième et septième sections de la capitale.

C'est dire si d'une communauté religieuse aux groupes sociaux très contrastés au départ — des notables issus de la bourgeoisie aisée d'une part, des indigents souvent colporteurs d'autre part — on est passé ici à un noyau certes encore dirigé par des notables très fortunés mais essentiellement composé d'individus issus des classes moyennes. Tout en n'étant pas le reflet fidèle des structures sociales de la population juive, la communauté religieuse d'affiliation montre sans doute bien, par l'évolution de sa composition, l'intégration progressive et la mobilité sociale des diverses couches de cette communauté juive qu'elle aspirait à représenter mais circonvenait de moins en moins pourtant (Schreiber, 1996 : 228).

4. CONCLUSIONS

Ainsi brièvement esquissée, l'analyse des archives de la Police des Étrangers tend à confirmer les indications provenant d'autres sources moins précises (Schreiber, 1996 : 95–201). Au courant d'immigration issu des pays frontaliers s'ajoute, à partir des années quatre-vingt, un flux massif au départ de l'Europe centrale et orientale.

La répartition des migrants selon les lieux de départ et de naissance dans chaque pays d'origine révèle la prédominance de zones bien spécifiques et des itinéraires en plusieurs étapes. Le plus souvent, ils ont déjà gagné un centre urbain avant d'émigrer vers l'Europe occidentale. Pour un bon nombre d'entre eux, le séjour en Belgique ne constitue qu'une étape — longue de sept ans en moyenne — parmi d'autres au cours d'un périple qui les mène bien souvent outre-Atlantique.

La comparaison des données recueillies ici avec les sources provenant des communautés religieuses indique l'ampleur du fossé qui se creuse tout au long du siècle entre le « judaïsme communautaire » et le « judaïsme sociologique ».

Le réseau des communautés religieuses, placées sous l'obédience du Consistoire central israélite de Belgique, n'intègre qu'une fraction de plus en plus minoritaire de la population juive en croissance rapide. Les Juifs qui ne s'intègrent pas à ce réseau s'éloignent ainsi du judaïsme organisé ou s'inscrivent dans d'autres structures de la vie religieuse. D'autres encore, à partir du début du vingtième siècle, cantonnent la manifestation de leur identité juive à l'appartenance aux nouvelles formes de vie associative qui naissent alors : les mouvements politiques et culturels, en particulier le sionisme.

Ce clivage concerne autant la vie sociale et économique que les mutations de l'identité individuelle et collective. Les communautés religieuses se composent, en effet, en majorité de membres des classes moyennes tandis que les données recueillies aux Archives Générales du Royaume montrent une large diversité socioprofessionnelle.

Bien que l'approche statistique permette d'étudier des aspects quantifiables du judaïsme «sociologique», une analyse plus qualitative paraît exclue. En particulier, le fonctionnement des réseaux et filières qui se constituent au cours du processus migratoire nous échappe très largement. De même les structures, solidarités et réseaux de sociabilité qui se développent en dehors des communautés organisées ont formé un premier cadre d'intégration dont nous ne savons presque rien. Malgré ces limites, les archives de la Police des Étrangers apparaissent comme une source précieuse qui éclaire certains enjeux du judaïsme émancipé au XIX^e siècle, enjeux qui autrement échapperaient à toute analyse.

Remerciements

Les auteurs remercient le personnel des Archives Générales du Royaume sans l'aide et la complaisance duquel ce travail n'aurait pu aboutir.

Annexe

Description du fichier alphabétique

Celui-ci se divise en deux grandes sections :

1. Un premier fichier (A-Z) concerne les dossiers numérotés de 1 à 500 000. Il n'y a cependant pas autant de dossiers conservés, ni autant de fiches dans les fichiers, même si certaines fiches conservées se rapportent à des dossiers qui, eux, ne le sont pas. Ce fichier est constitué de 252 boîtes contenant chacune un peu moins de 600 fiches en

moyenne. Nous avons estimé à 150 000 environ le nombre de fiches conservées pour les numéros 1 à 500 000 qui couvrent la période 1840–1889 (date d'enregistrement du dossier).

2. Un second fichier concerne les numéros 500 000 et au-delà. Toutefois la situation se complique ici pour deux raisons :
 - 2.1. D'une part, on trouve des fiches supérieures à 500 000 dans le premier fichier et peut-être des fiches inférieures à 500 000 dans le second. Ceci est cependant rare, de sorte que l'échantillon statistique s'en trouve relativement peu perturbé.
 - 2.2. D'autre part, ce second fichier est lui-même formé de quatre parties :
 - 2.2.1. Des lettres AA à DASTOUS : photocopies de fiches.
 - 2.2.2. Des lettres DEA à KAD : plusieurs dizaines de fichiers en bois éparpillés dans les caves des A.G.R., quasiment inutilisables en raison des mélanges et des lacunes.
 - 2.2.3. Des lettres M à Z : des microfiches de fiches, intitulées Grand fichier.
 - 2.2.4. Pour les numéros de dossiers supérieurs à 1 000 000 (toujours conservés au Ministère de la Justice), il existe des microfiches limitées aux lettres K à Z. Ces microfiches contiennent également des références à des dossiers à six chiffres précédés de la lettre A et quelques rares fiches numérotées en dessous de 1 000 000.

Bibliographie

- BACHI, R., 1976. *Population Trends of World Jewry*, Jérusalem, The Institute of Contemporary Jewry, The Hebrew University of Jerusalem, Jewish Population Studies, 76 p.
- BARKAI, A., 1985. German-Jewish Migrations in the XIXth Century, 1830–1910. *Leo Baeck Year Book*, 30 : 301–318.
- BOK, W., 1973. La population juive en Belgique au XIX^e siècle. Aspects sociodémographiques. In : U.O. Schmelz et al. (éd.), *Papers in Jewish Demography. Proceedings of the Demographic Sessions held at the 5th World Congress of Jewish Studies, Jerusalem, August 1969*. Jérusalem, The Institute of Contemporary Jewry, The Hebrew University of Jerusalem, Jewish Population Studies : 43–82.
- GLANZ, R., 1947–1948. The Immigration of German Jews up to 1880. *YIVO-Annual of Jewish Social Science*, 2–3 : 81–99.

- LETSCHINSKY, J., 1960. Jewish Migrations, 1840–1946. In: L. Finkelstein (éd.), *The Jews. Their History, Culture and Religion*, New York, Harper and Brothers, 2 vol.
- MOSTOV, S. G., 1978. A sociological portrait of German Jewish Immigrants in Boston: 1845–1861. *A.J.S. Review* (Cambridge, Mass.), 3 : 121–152.
- NOIRIEL, G., 1988. *Le creuset français. Histoire de l'immigration, XIX^e–XX^e siècles*. Paris, Le Seuil, 437 p.
- RITTERBAND, P., (éd.), 1981. *Modern Jewish Fertility*, Leiden, Brill.
- SCHNAPPER, D., 1987. Les limites de la démographie des Juifs de la diaspora. *Revue française de sociologie*, 28-2 : 319–332.
- SCHREIBER, J.-Ph., 1994. Typologie des conditions d'accès des Juifs à la modernité. In :
- Le Migrazioni in Europa. Seccolo XIII–XVIII*, Prato, Le Monnier : 415–440.
- SCHREIBER, J.-Ph., 1995. *Politique et Religion. Le Consistoire Israélite de Belgique au XIX^e siècle*. Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 439 p.
- SCHREIBER, J.-Ph., 1996. *L'immigration juive en Belgique du Moyen Âge à la première guerre mondiale*. Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 324 p.
- STENGERS, J., 1978. *Émigration et immigration en Belgique aux XIX^e et XX^e siècles*. Bruxelles, Académie Royale des Sciences d'Outre-Mer, 106 p.
- VAN PRAAG, Ph., 1972. Demografische ontwikkeling van de Joden in Nederland sinds 1830. *Mens en Maatschappij*, 47-2 : 167–183.

Adresse des auteurs :

J.-Ph. SCHREIBER
 Institut d'Étude des Religions et de la Laïcité
 Université Libre de Bruxelles, C.P. 108
 Avenue F. D. Roosevelt, 17
 B-1050 Bruxelles (Belgique)

J.-L. SLACHMUYLDER
 Laboratoire d'Anthropologie et de Génétique humaine
 Université Libre de Bruxelles, C.P. 192
 Avenue F. D. Roosevelt, 50
 B-1050 Bruxelles (Belgique)

E-mail : jslachl@ulb.ac.be